

5-1998

Chers Frères et Soeurs, Membres de la Famille Vincentienne (Le 1er Mai 1998)

Robert P. Maloney C.M.

Follow this and additional works at: <https://via.library.depaul.edu/vincentiana>



Part of the [Catholic Studies Commons](#), [Comparative Methodologies and Theories Commons](#), [History of Christianity Commons](#), [Liturgy and Worship Commons](#), and the [Religious Thought, Theology and Philosophy of Religion Commons](#)

Recommended Citation

Maloney, Robert P. C.M. (1998) "Chers Frères et Soeurs, Membres de la Famille Vincentienne (Le 1er Mai 1998)," *Vincentiana*: Vol. 42 : No. 3 , Article 15.

Available at: <https://via.library.depaul.edu/vincentiana/vol42/iss3/15>

This Article is brought to you for free and open access by the Vincentian Journals and Publications at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Vincentiana by an authorized editor of Via Sapientiae. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

Le 1er mai 1998

Fête de saint Joseph Artisan

Chers frères et soeurs, membres de la Famille Vincentienne

La grâce et la paix de Dieu notre Père et de Jésus Christ notre Seigneur soient toujours avec vous!

Au cours de ces dernières années, aux environs du 27 septembre, les membres de notre Famille Vincentienne ont célébré une journée de prière en commun. En janvier de cette année, lorsque des représentants des diverses branches de notre famille se sont réunis à Paris, nous avons évalué cet événement. Les commentaires enthousiastes des participants du monde entier ont attesté que cela avait été une expérience très positive. D'une voix quasi unanime, les diverses branches de notre Famille ont demandé que cette journée de prière commune soit poursuivie.

Au cours des années à venir, comme cela a été mentionné dans une lettre précédente, un certain nombre de branches vont tenir leur Assemblée Générale. Cela donne encore plus d'importance au fait de prier ensemble pour que l'Esprit du Seigneur descende sur nous, pour nous éclairer et nous fortifier afin de trouver les moyens toujours plus concrets de servir les pauvres.

Nous vous écrivons aujourd'hui afin de vous donner quelques détails sur l'organisation de cette journée annuelle de prière. Pour qu'elle soit bien préparée, nous vous demandons de suivre la démarche suivante:

1. Les responsables de la Congrégation de la Mission, des Filles de la Charité, de l'AIC et de la Société de Saint-Vincent de Paul, dans chaque ville ou région, devront se rencontrer le plus rapidement possible de manière à commencer les préparatifs de la célébration de prière. Après avoir reçu cette lettre, veuillez vous contacter les uns les autres par téléphone, ou par d'autres moyens plus adaptés, le plus vite possible. Pour faciliter cela, nous demandons aux supérieurs de la Congrégation de la Mission dans chaque région de commencer les contacts. S'il n'y en a pas dans la région, alors, nous demandons aux Filles de la Charité de prendre l'initiative.
2. Veuillez inviter les autres branches de la Famille Vincentienne dans votre région à se rassembler pour cette célébration (par exemple, les Jeunesses Mariales, les membres de l'Association de la Médaille Miraculeuse, d'autres groupes de laïcs, soeurs, frères ou prêtres, animés par l'esprit de saint Vincent, etc.). Il est particulièrement important que les jeunes se sentent à l'aise dans nos célébrations.
3. Nous vous encourageons aussi à prévoir la participation des pauvres, qui nous évangélisent par leur présence.

4. Cette prière pourrait être une célébration commune de l'Eucharistie ou une autre célébration en commun, selon les circonstances propres à chaque lieu. Si une messe n'était pas possible, on pourrait envisager une célébration de la parole, avec des lectures, des chants, des prières, un temps de partage, etc. Dans d'autres contextes, on pourrait envisager une 'Heure Sainte', comprenant les actes liturgiques d'usage (procession, exposition du Saint Sacrement, lectures, etc.).
5. On pourrait aussi organiser, en fonction des circonstances, un moment de formation permanente et/ou de détente fraternelle.
6. La célébration devra être organisée autour du 27 septembre, en fonction de la date qui permettra le mieux la participation des diverses branches de notre famille. Il est important que cette célébration soit vraiment *commune*, avec une participation active des membres des diverses branches. Une bonne distribution des rôles garantira la participation de tous les groupes.
7. Les lectures proposées pour la messe de saint Vincent de Paul devront être utilisées, avec, si vous le jugez utile, d'autres textes appropriés, tirés des écrits de saint Vincent. Cela dépendra beaucoup du genre de célébration qui sera organisée en chaque endroit. Il faudra prévoir une prière des fidèles avec des intentions apportées par des membres des diverses branches de la Famille Vincentienne.

Saint Vincent appela un jour la prière une “fontaine de jouvence” par laquelle nous sommes revigorés (SV IX, 217). En cette année dédiée au Saint-Esprit nous vous encourageons à boire profondément à cette fontaine afin que l'Esprit nous rafraîchisse et nous renouvelle dans notre service commun des pauvres et que le feu de l'amour de Dieu nous pousse à trouver des chemins toujours plus pratiques et concrets pour les servir.

Robert P. Maloney, C.M.

Sr. Juana Elizondo, D.C.

César Nunes Viana, SSVP

Patricia Palacios de Nava, AIC